



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)

19137

Distr. LIMITEE

PPD.196(SPEC.)

29 avril 1991

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Original : FRANCAIS

---

Réunion sur le développement de  
la coopération industrielle entre  
les pays membres de l'Union du Maghreb arabe

Tunis (Tunisie), 3-5 octobre 1990

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DES TRAVAUX DES EXPERTS  
SUR LA COOPERATION INDUSTRIELLE AU SEIN DE  
L'UNION DU MAGHREB ARABE\*

---

\* Ce document n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
PREAMBULE	2
CONCLUSIONS	4
RECOMMANDATIONS	5
Annex I	8
Liste des participants	

PREAMBULE

1. L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a organisé à Tunis du 3 au 5 octobre 1990 une réunion consacrée à la coopération et à l'intégration industrielle des pays de l'Union du Maghreb Arabe (UMA). Cette réunion a regroupé les représentants des Ministères de l'Industrie de l'Algérie, de la Libye, du Maroc, de la Mauritanie et de la Tunisie en la personne des Directeurs Généraux de l'Industrie ou de leurs représentants, les représentants des entreprises et les représentants du Secrétariat Général de l'UMA, désignés par le Ministère des Affaires étrangères de l'Algérie, en qualité de pays assurant présentement la présidence de l'Union du Maghreb Arabe.
2. Etaient invitées à cette réunion des organisations internationales au niveau sous-régional et régional, ainsi que des organisations professionnelles maghrébines représentant les diverses branches industrielles de la sous-région Maghreb.
3. La réunion était placée sous le haut patronage du Ministère tunisien de l'Economie et des Finances, et ouverte par S.E. le Secrétaire d'Etat à l'Industrie et au Commerce en Tunisie, Monsieur Mouldi Zouaoui. Dans son allocution d'ouverture, le Secrétaire d'Etat a souligné 'l'importance particulière de cette réunion qui se tient à un moment où les conditions économiques et politiques internationales sont particulièrement délicates, voire difficiles. Ces conditions, a-t-il souligné, confèrent une plus grande acuité aux déficits internes et externes auxquels les pays du Maghreb sont confrontés dans leur oeuvre de développement économique et social. Elles mettent également en évidence la nécessité d'intensifier les efforts collectifs en vue d'atteindre les objectifs communs en matière d'intégration et de renforcement du processus d'édification économique'.
4. S.E. Le Secrétaire d'Etat à l'Industrie et au Commerce a rappelé les diverses étapes traversées par le Maghreb depuis 1964, jusqu'à la signature du traité du 17 février 1989 instituant l'Union du Maghreb Arabe, ainsi que la récente importante décision en janvier 1990 portant sur l'institution d'une Union douanière avant la fin de 1995.
5. Il a exprimé sa profonde satisfaction et ses remerciements à l'ONUDI pour la tenue et l'organisation de cette réunion. Il a également émis l'espoir 'que cette réunion contribuera à enrichir les travaux des commissions ministérielles en proposant des mesures pratiques de nature à intensifier l'action inter-maghrébine dans le domaine de l'industrie, à lever les obstacles qui se dressent devant la circulation des marchandises et à favoriser et accélérer la promotion de projets industriels communs dans les pays de la région.
6. Il a exprimé, en conclusion de son allocution, 'l'espoir que cette rencontre donnera l'occasion d'approfondir l'étude des documents proposés dans l'ordre du jour, en vue de prendre les décisions pertinentes qu'ils requièrent. Il a également émis le voeu que la réunion permette d'avancer des formules et des programmes de travail unifiés auxquels l'Organisation des Nations Unies serait associée'.

7. M. Benhassine Abdelkrim, représentant du Ministère des Affaires étrangères de l'Algérie, au nom du Secrétariat Général de l'Union du Maghreb Arabe a remercié les responsables de l'ONUDI pour l'excellente préparation et la participation active en vue d'assurer la réussite de cette rencontre consacrée à la promotion de la coopération industrielle entre les pays maghrébins et à ses répercussions sur le développement intégral de la région.

8. Il a fait remarquer que l'UMA qui est devenue une réalité concrète, à l'instar de nombreux groupements régionaux et internationaux, a atteint aujourd'hui un degré de maturité qui l'habilite à instaurer une coopération étroite entre ses membres dans tous les domaines, notamment dans le domaine industriel qui offre une base solide pour l'action visant à réaliser la complémentarité et l'intégration des économies des pays de la région'.

9. L'orateur a également indiqué que 'le principal volet au profit duquel l'ONUDI peut apporter une assistance effective est celui qui consiste à généraliser ces projets bilatéraux, de sorte qu'ils s'étendent à tous les secteurs industriels concernés dans les pays de l'UMA et contribuent à leur développement au niveau tant bilatéral que communautaire'.

10. 'L'ONUDI a encore déclaré M. Belhassine Abdelkrim pourrait contribuer, à travers cette réunion ou à travers l'action future, à la concrétisation des résultats auxquels ont abouti les Conseils ministériels sectoriels, ainsi qu'à la mise en exécution des projets déjà retenus, notamment ceux dont les études ont été parachées sous tous leurs aspects'.

11. Dans son allocution le Directeur Général Adjoint de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel après avoir dressé un tableau exhaustif des activités de l'ONUDI dans le domaine de la coopération industrielle au niveau régional et sous-régional entre pays en voie de développement a souligné que cette dernière a toujours été une préoccupation importante au sein de l'ONUDI, et même l'un des aspects essentiels de la mission et du mandat de l'ONUDI.

12. Il a également procédé à une analyse des aspects essentiels du contexte économique de la région, ainsi que des progrès réalisés récemment en matière de coopération entre les pays du Maghreb.

13. Il a défini l'objectif de la réunion comme étant celui de faire formuler par les experts du Maghreb un programme d'assistance étroitement adapté aux besoins et aux priorités que les pays membres de l'UMA se sont fixés pour le développement, le renforcement et la promotion de leur coopération industrielle, dans le but d'accroître la production et l'intégration industrielle de la région. Plus précisément, le projet se propose de rendre disponible pour les décideurs, ainsi que les organes de conception et de recherche impliqués dans le processus de mise en place de cette coopération industrielle, l'expertise localement non disponible, les méthodologies d'études, les informations et données nécessaires à la formulation des mesures, instruments et mécanismes de nature à promouvoir l'intégration industrielle de la région; cette phase d'assistance à la conception devant être suivie de projets d'assistance plus opérationnels liés à la mise en oeuvre de la coopération industrielle, à l'exécution de projets industriels à caractère régional.

14. A ces fins, des experts maghrébins ont préparé sous la supervision de l'ONUDI des études sur les aspects les plus saillants qui accompagnent les processus de coopération et d'intégration industrielle régionale. Les participants ont donc disposé de 5 études couvrant les principales mesures, ainsi que les instruments nécessaires, de même que obstacles ou difficultés généralement rencontrés dans ce type de coopération. Ces études ont porté sur les thèmes suivants:

1. Le cadre général de l'Union du Maghreb Arabe.
2. Rapport sur le développement et l'intégration industrielle dans les pays de l'Union du Maghreb Arabe.
3. Les mécanismes et les instruments de la coopération industrielle.
4. Le réseau d'informations industrielles du Maghreb.
5. La coopération du Maghreb avec d'autres régions.

15. Les points soulevés dans ces études ont servi de point de départ et d'introduction à des discussions intensives et de riches débats entre les experts du Maghreb et ceux de l'ONUDI et ont débouché sur des conclusions et des recommandations ayant trait à l'identification de besoins, de projets d'assistance technique nécessaires pour supporter le développement de la coopération industrielle de la région dans les 5 ans du prochain cycle des Nations Unies.

16. Les participants sont parvenus aux conclusions et recommandations suivantes:

#### 1. CONCLUSIONS

17. - Les participants à la réunion sur la coopération industrielle dans les pays du Maghreb remercient la Tunisie, et le Ministère tunisien de l'Economie et des Finances pour les efforts louables qu'ils ont développés en tant que pays hôte pour le succès de cette réunion.

18. - Les participants ont également marqué leur haute appréciation pour la contribution de l'ONUDI dans la tenue et l'organisation de la réunion sur la coopération industrielle des pays du Maghreb.

19. - Les participants considèrent que malgré le développement d'un tissu industriel considérable, les pays du Maghreb demeurent extrêmement dépendants en matière d'importations de produits manufacturés et industriels qui représentent plus des 2/3 des importations totales de la région, le dernier tiers étant représenté par les importations de produits alimentaires et énergétiques. La prépondérance de cette dépendance industrielle impose la poursuite de politiques d'industrialisation intenses pour la satisfaction des besoins de la région, et le développement de son potentiel d'exportation.

20. - Les participants notent que la nouvelle phase d'industrialisation des pays du Maghreb devra tirer profit des opportunités nouvelles ouvertes par la création de l'Union du Maghreb Arabe, qui permettent aujourd'hui d'insérer cette industrialisation dans le cadre du marché commun élargi du Maghreb.

21. - Les participants ont analysé les avantages et les défis auxquels fait face la région du Maghreb et ses relations avec d'autres régions, ainsi que la nécessité de tenir compte des changements technologiques rapides que connaît l'industrie au plan international, et qui impliquent des actions profondes de modernisation et de réhabilitation de branches industrielles entières.

## 2. RECOMMANDATIONS

22. Les experts maghrébins, à l'issue de la réunion sur la coopération industrielle dans les pays du Maghreb proposent de soumettre à l'ONUDI un programme d'assistance technique adapté aux besoins et aux priorités que se sont fixés les pays membres de l'UMA pour le développement et la coopération industrielle. Les éléments de ce programme s'articulent autour des 3 approches suivantes:

- une approche horizontale qui mettrait en oeuvre des projets d'assistance technique de support pour le développement de l'environnement nécessaire à l'industrie;
- une approche verticale qui concerne des projets de restructuration sectorielle régionale dans des branches jugées prioritaires;
- enfin une approche de promotion de projets industriels spécifiques sur la base de recherche de partenaires industriels désirant participer à la réalisation de ces projets.

23. Approche horizontale: Il s'agit de privilégier certaines fonctions de support et de services au développement industriel qui constituent l'environnement indispensable aux unités industrielles pour leur conception, réalisation, gestion, exploitation, maintenance et développement. A cet effet il est particulièrement recommandé d'axer la contribution de l'ONUDI sur les projets d'assistance technique suivants:

24. Formation

- Renforcement et développement de la formation ainsi que des capacités pédagogiques;
- Harmonisation des plans de formation au niveau maghrébin;
- Développement de centres d'excellence en vue de l'amélioration de la productivité industrielle;

25. Information

- Renforcement des capacités des institutions existantes dans les domaines de l'information tant nationales que régionales et leur interconnection;
- Développement des capacités d'études, de consulting et d'engineering industriel du Maghreb;
- Développement d'un réseau de banques de données industrielles.

26. Maintenance industrielle

- Développement et renforcement des capacités existantes dans ce domaine;
- Echange d'expérience et d'information au niveau maghrébin et international.

27. - les conditions de mise en oeuvre de l'intégration industrielle maghrébine;

- une étude sur les implications des programmes d'ajustement structurel sur le secteur industriel et les conditions de réussite des dits programmes.



28. Approche verticale: Les études sectorielles intéressent à titre indicatif:

- l'industrie mécanique:
  - véhicules industriels
  - machinisme agricole;
- l'industrie électronique et informatique;
- l'industrie des textiles et cuirs;
- l'industrie pharmaceutique;
- l'industrie du froid et l'industrie agro-alimentaire;
- L'assistance technique de l'organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) est sollicitée dans le domaine des industries de pointe en général et, particulièrement, dans les domaines suivants:
  - les énergies nouvelles et renouvelables;
  - les produits de substitution;
  - la biologie et le génie génétique.

Cette assistance est demandée sous la forme d'études et d'expertises.

- assistance de l'ONUDI dans l'amélioration des taux d'utilisation des capacités industrielles.

29. Assistance de l'ONUDI dans l'organisation de manifestations à caractère industriel (forums, salons spécialisés, rencontres de promoteurs) de nature à concourir au processus d'intégration économique et industriel entre les pays de l'UMA.

30. Les présentes propositions non limitatives des experts de l'UMA seront soumises à l'appréciation du Conseil des Ministres maghrébins de l'Industrie avant d'être communiquées à l'ONUDI pour prise en considération dans ses programmes d'assistance technique.

LISTE DES PARTICIPANTS

UMA

1. M. Abdelkarim BENHASSINE  
Secrétariat Général  
UMA

ALGERIE

2. M. Yahia NAZEF  
Sous-Directeur  
Ministère de l'Industrie et des Mines
3. M. Nadir LARBAOUI  
Conseiller  
Ministère de l'Industrie et des Mines
4. Mme. Zahida AMICHI  
Ministère de l'Industrie et des Mines
5. M. Mansouf DOUAIFIA  
Directeur Général Adjoint  
SAIDAL (Algérie)
6. M. Mohamed HAMMADA  
Directeur Général Adjoint  
ENIE (Entreprise Nationale des  
Industries Electroniques) (Algérie)
7. M. Hamid BENZEGANE  
Directeur  
ENIEM (Algérie)
8. M. Sadek LOUNIS  
Représentant  
ENIEM (Algérie)

9. M. Mohamed-Tahar TABTI  
Président Directeur Général  
ENSI (Algérie)
10. M. Ahcene BEN YOUNES  
Président Directeur Général  
ENADITEX (Algérie)
11. M. Ahmed GHERBAOUI  
Président  
UNATEC (Union Maghrébine des  
Textiles et Cuires) (Algérie)
12. M. Ibnou-Said BENMAAROUF  
Directeur de Projet  
SNVI (Société Nationale des  
Véhicules Industriels) (Algérie)
13. M. Mohammed MESSAOUDI  
Cadre supérieur  
PMA (Algérie)

#### LIBYE

14. M. Sadek A. ESHLAK  
Ministry of Strategic Industries  
  
M. Ahmed ELIAGDUB  
Technical Advisor  
Secretariat of Strategic Industries

#### MAURITANIE

15. M. Mohamed Yacoub Ould BOUMEDIANA  
Directeur Adjoint de l'Industrie  
Ministère des Mines et de l'Industrie
16. M. Sidi Ould Mohamed LAGDHAF  
Chef. Division des Relations Economiques Internationales  
Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
17. M. Jiddou HAIBA  
Président Directeur Général  
AFRECOM (Mauritanie)

MAROC

18. M. Abderrazak EL MOSSADEQ  
Directeur Général de l'Industrie  
Ministère du Commerce et de l'Industrie
19. M. Azzeddine EL GHISSASSI  
Chef. Division de Planification Industrielle  
Ministère du Commerce et de l'Industrie

TUNISIE

20. S.E. M. Mouldi ZOUAOUI  
Secrétaire d'Etat à l'Industrie  
et au Commerce
21. M. M'Hamed CHAOUCH  
Directeur Général de l'Industrie  
Ministère de l'Economie et des Finances
22. M. Ali KHALIFA  
Directeur  
Direction Générale de l'Industrie  
Ministère de l'Economie et des Finances
23. M. Mahmoud EL AMROUNI  
Directeur  
Direction Générale de l'Industrie  
Ministère de l'Economie et des Finances
24. M. Ali LABIEDH  
Directeur des Industries Lourdes  
Direction Générale de l'Industrie  
Ministère de l'Economie et des Finances
25. M. Hamad BENZARTI  
Sous-Directeur,  
Direction Générale de l'Industrie  
Ministère de l'Economie et des Finances
26. M. Mongi JLAIEL  
Sous-Directeur  
Direction Générale de l'Industrie  
Ministère de l'Economie et des Finances
27. M. Abdellaziz BEN ABID  
Chef de Service  
Direction Générale de l'Industrie  
Ministère de l'Economie et des Finances
28. M. Hamed BEN REBAH  
Ingénieur  
Direction Générale de l'Industrie  
Ministère de l'Economie et des Finances

29. M. Naceur HABARI  
Direction Générale de l'Industrie  
Ministère de l'Economie et des Finances
30. M. Mabrouk CHAARI  
Ingénieur Principal  
Direction Générale des Mines  
Ministère de l'Economie et des Finances
31. M. Chadli DELLAGI  
Ingénieur  
Direction Générale des Mines  
Ministère de l'Economie et des Finances
32. M. Tijani HARRAR  
Administrateur  
Société Bâtiment S.A.. Publication 'Conjoncture',  
Ministère de l'Economie et des Finances
33. M. Abdelhamid BOUHAOUALA  
Directeur Général de la Coopération  
Ministère du Plan et du Développement Régional
34. M. Ferid HERELLI  
Directeur  
CETIME/COTEND (Centre Technique des Industries  
Mécaniques et Electriques) (Tunisie)
35. M. Nejib BEL HADJ SLIMANE  
Responsable UMA  
CEPEX (Centre de Promotion  
des Exportations) (Tunisie)
36. M. Abdellatif AROUA  
Directeur de l'Industrie  
UTICA (Union Tunisienne de l'Industrie  
et du Commerce) (Tunisie)
37. M. Mouldi NOURI-AMMAR  
Président Directeur Général  
Laboratoire Central Tunisie (Tunisie)
38. Mme. Sara SOUISSI  
Attachée Direction Générale  
SOTACIB (Tunisie)
39. M. Abdallah GHARBI  
Directeur de l'Information  
CETIMA (Centre d'Etudes Internationales  
du Maghreb Arabe) (Tunisie)

40. M. Honeef BOUSSABAH  
Coordonnateur  
Association Maghrébine de  
Consultants (Tunisie)
41. M. Torak Chemseddine KHENISSE  
Président  
ANBEIC (Tunisie)
42. M. Mohamed OUERTANI MAAROUFI  
Président Directeur Général  
SARMO (Tunisie)
43. M. Habib LAROUSSI  
Président Directeur Général  
CNCC (Centre National du Cuir  
et de la Chaussure) (Tunisie)
44. M. Boubaker AMIRIA  
Sous-Directeur  
CNCC (Centre National du Cuir  
et de la Chaussure) (Tunisie)
45. M. Mohamed Habib OCETANI  
Directeur Général Adjoint  
CTHCCV (Centre Technique des Matériaux  
de Construction de la Céramique et du  
Verre) (Tunisie)
46. M. Noureddine BOUHZOU  
Chef de Service  
Société El Leilaah (Tunisie)
47. M. Ali BEN GHED  
Président Directeur Général  
INNORII (Tunisie)
48. M. Djamel Mounir MAMRAMI  
Directeur Adjoint  
ECLA (Centre de Coopération au  
Marché Arabe) (Tunisie)
49. M. Mohamed HASSANI  
Directeur Adjoint  
Institut National de la Recherche Scientifique  
et Industrielle (Tunisie)

ONU DI

50. M. L.C. ALEXANDRENNE  
Directeur Général Adjoint
51. M. H. Khouadja  
Chef  
Programme pour les Pays Arabes
52. M. M. Kapepula  
Co-ordonnateur  
Groupe de coordination pour la Décennie du  
Développement Industriel de l'Afrique
53. M. H. Bouhacène  
Administrateur du Développement Industriel  
Service des Etudes par Région et par Pays
54. M. Y. Sabri  
Administrateur du Développement Industriel  
Section de la Coopération Economique  
entre Pays en Développement
55. Mlle. L. Costandi  
Experte associée  
Service des Etudes par Région et par Pays
56. M. A. Nickels  
Directeur de l'ONU DI par pays
57. M. Moncef ABID  
Expert ONU DI  
Directeur, API (Agence de Promotion  
de l'Industrie) (Tunisie)
58. M. H. ALAYA  
Expert ONU DI
59. M. Hocine BENISSAD  
Expert ONU DI
60. M. Mohamed Oudris BENOUALI  
Expert ONU DI
61. M. Fathallah OUALALOU  
Expert ONU DI

ORGANISATIONS

62. M. Salah BOURJINI  
PNUD/New York
63. M. Mekki BENDIB  
Economiste  
CNUCED (UNCTAD) (Genève)
64. M. Fawaz Fokeladeh  
Représentant Résident  
PNUD/Tunis
65. M. Nadir SAHOULI  
Chef  
Division Formation, UAFA (Union Arabe  
du Fer et de l'Acier) (Algérie)
66. M. Hassan SQALLI  
Directeur  
CEIM (Maroc)
67. M. Moncef OUESLATI  
Expert  
CEIM (Maroc)
68. M. Bakri Mekki HAMAD  
Senior Mechanical Engineer  
Islamic Development Bank  
(Arabie Saoudite)
69. M. Etim Basse AKPAN  
Head of Delegation  
OAU (Organization of African Unity) (Ethiopie)